



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2007

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- INSTALLE Madame Catherine MARSILE en remplacement de Madame Elina THILLOY, démissionnaire, et APPROUVE la nouvelle composition des commissions et les représentants de la commune au Syndicat Départemental d'Electricité du Gaz des Télécommunications du Val d'Oise :
 - . **Education et préparation à l'avenir** : Francette GAUDIN, Catherine MARSILE, Giovanni DEL FRANCO, Jimmy ZE, Yannick MAURICE, Chantal BAGGIO.
 - . **Habitat et Vie Sociale** : Dominique RAMSI, Hélène CHATILLON, Catherine MARSILE, Sandrine PAISNEL, Guy PRUDON, Myriam LETELLIER.
 - . **AJEN** : Patrice BORCIER, Claudine ROCHE, Guy PRUDON, Estelle CARRON, Catherine MARSILE.
 - . **Caisse des Ecoles** : Madame la Maire, Dominique RAMSI, Jimmy ZE, Estelle CARRON, Guy PRUDON, Gérard BURN, Pierrette BORGNE, Catherine MARSILE, Yannick MAURICE, Chantal BAGGIO, Armand MICHAELI.
 - . **Syndicat Départemental d'Electricité du Gaz des Télécommunications du Val d'Oise** : Jean DIDELOT, Gérard BURN, Patrice BORCIER, Martine CHENE, Titulaires, Catherine MARSILE, Dominique RAMSI, Jean Pierre DACHEUX, Sandrine PAISNEL, suppléants – **A L'UNANIMITE.**
- EST INFORME des décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- APPROUVE le compte rendu du Conseil Municipal du 9 novembre 2006 - **A L'UNANIMITE.**
- PREND CONNAISSANCE du rapport des travaux de la commission communale particulière relative à la pratique du culte musulman à Eragny.

Après suspension de séance, pour donner la parole au public,

- ADOPTE les préconisations de la Commission Communale relative à la pratique du culte musulman, REPOND positivement à la demande de l'ACME d'aménagement d'un lieu de prière, MISSIONNE la Commission Communale pour l'élaboration du bail emphytéotique administratif, de la charte et/ou du protocole déterminant les engagements et responsabilités de l'ACME, et DEMANDE à la Commission Communale de présenter ces documents au prochain Conseil Municipal – **A L'UNANIMITE.**
 - RETIENT le local de la rue Claude Bénard pour l'aménagement du lieu de prière – **A LA MAJORITE (3 abstentions et 1 opposition).**
- DECIDE d'acquérir chemin de Halage la partie de parcelle AB 355-511p pour 267 m² au prix principal de 15 € le m² soit 4 005 €, DESIGNER Maître MAUDUIT comme notaire de la commune, ENGAGE les fonds prévus pour l'acquisition et la réalisation des clôtures, AUTORISE Madame la Maire ou en cas d'empêchement Monsieur le Premier Adjoint à signer tous les documents relatifs à cette acquisition, et SOLLICITE une subvention auprès de l'Agence des Espaces Verts du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil Général du Val d'Oise pour cette acquisition - **A L'UNANIMITE.**

- DECIDE d'acquérir les parcelles AD 89 et AD 91, sente des Prés, PROCEDE à un échange entre la parcelle AD n° 91p pour 475 m² et la parcelle AD 87p pour 548 m², DESIGNNE l'étude de Maître HUCHET comme notaire de la commune, ENGAGE les fonds nécessaires pour l'acquisition et l'échange, et AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint à signer tout document relatif à ces acquisition et échange - ***A LA MAJORITE.***
- AUTORISE Madame la Maire à lancer la procédure d'appel d'offres ouvert pour les travaux de réhabilitation de la maison de quartier de la Challe et à signer le marché et tout document afférent avec les entreprises retenues - ***A L'UNANIMITE.***
- AUTORISE Madame la Maire à solliciter les subventions du Conseil Général et du SDEGTVO pour la réalisation des travaux d'enfouissement du réseau téléphonique rue des Belles Hâtes , Avenue Roger Guichard et Allée de l'Ecluse - ***A L'UNANIMITE***
- AUTORISE Madame la Maire à signer la convention pour la fourniture de plantes à massifs et la location de plantes décoratives avec la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise - ***A L'UNANIMITE.***
- ENTEND une information sur la mise en place d'une brigade verte pour l'entretien des espaces publics de la ville.
- DECIDE le versement des subventions pour les classes autogérées de l'école Pablo Néruda, du Bois des Longues Rayes et des Dix Arpents - ***A L'UNANIMITE.***
- DECIDE le versement des subventions aux coopératives d'écoles pour l'assurance des enfants lors d'activités ou sorties scolaires - ***A L'UNANIMITE.***
- AUTORISE Madame la Maire à solliciter une subvention de 4000 € auprès du Conseil Général dans le cadre de l'aide au développement de la lecture publique - ***A L'UNANIMITE.***

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à :.23h45mn

Prochain Conseil Municipal : le jeudi 29 mars 2007

Etaient présents : Madame Dominique GILLOT, Maire, Messieurs, Mesdames, Roland GROS, Francette GAUDIN, Gérard BURN, Pierrette BORGNE, Estelle CARRON, Yannick MAURICE, Jean DIDELOT, Dominique RAMSI, Adjoint au Maire, Jimmy ZE, Claudine ROCHE, Conseillers Municipaux Délégués, Jean-Pierre DACHEUX, Danielle LANCELLE, Bernard ROUSSEL, Jean BOTTCHE, Martine CHENE, Guy PRUDON, Régis MAHOUDEAUX, Fabienne VICIOT, Jean-Pierre PARAY, Giovanni DEL FRANCO, (à partir de 20h30), Hélène CHATILLON, Catherine MARSILE, Chantal BAGGIO, Myriam LETELLIER, André AUBERT, Reine BRAHAMI, Armand MICHAELI, Jean ALTHAPE, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

. Monsieur P. BORCIER,	a donné pouvoir à Madame D. GILLOT
. Monsieur G. DEL FRANCO (jusqu'à 20h30)	a donné pouvoir à Monsieur R. GROS
. Madame S. PAISNEL, ,	a donné pouvoir à Madame F. GAUDIN
. Madame N. EL BATAOUI-LAMARCHE	a donné pouvoir à Monsieur JP.DACHEUX
. Madame M. DE COSTER	a donné pouvoir à Madame R. BRAHAMI

Madame E. CARRON a été désignée comme Secrétaire de séance.